



uniterre



DECEMBRE 2019

N° 5 64^E ANNEE

JAB 2518 NOOS

WWW.UNITERRE.CH

"PYROMANE", LE CONSEIL
FEDERAL?

Organiser la résistance maintenant

DU BLÉ SUR LE PAIN

Une filière très complexe

INITIATIVES PHYTOS

Prise de position du comité

LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT

LE VENT TOURNE

EDITORIAL

BERTHE DARRAS
SECÉTAIRE D'UNITERRE

Le 23 septembre 2019, la Coopérative du Lait équitable célèbre la mise sur le marché de la brique de lait équitable Faireswiss, ainsi que cinq fromages à pâte molle, chez Manor. Un an plus tôt, jour pour jour, nous votions sur l'initiative pour la Souveraineté alimentaire. Même si nous avons perdu la bataille en 2018, le succès immédiat du lait équitable Faireswiss – une superbe application de la souveraineté alimentaire – nous montre que les lignes sont en train de bouger!

Le 11 octobre 2019, Willy Cretigny – président de l'Association Suisse des Vignerons-Encaveurs Indépendants et membre d'Uniterre – entamait une grève de la faim pour dénoncer l'incohérence de la politique agricole qui profite essentiellement à l'importation, au détriment de la production locale dans la filière vinicole. Et ce n'est pas la seule branche de production concernée: la filière céréalière, et principalement les producteur.trice.s de blé panifiable, vit également un sale moment. L'article "Qui se fait du blé sur le pain?" vous en dévoilera la complexité. L'appel au secours de Willy Cretigny a débouché sur la rédaction d'un manifeste à destination des politiques, pour lequel nous avons besoin de vous! Tout est expliqué en page 6.

Le 20 octobre 2019, on assiste à la montée historique des Verts et des femmes à Berne lors des élections fédérales. Même si ce bouleversement peut effrayer ou décourager certain.ne.s d'entre nous, paysan.ne.s, nous pouvons faire en sorte que cela soit positif pour notre cause. Et nous arriverons à trouver des solutions qui nous permettront de concilier écologie, équité et production. En ce sens, après des débats animés au sein du comité d'Uniterre, nous avons finalement pris position face aux initiatives "Pour une Suisse sans pesticides de synthèse" et "Pour une eau potable propre et une alimentation saine". Je ne dévoilerai rien ici. Retrouvez nos arguments en page 6.

2019 arrive à sa fin. 2020 nous réserve de grands défis: la suite des discussions sur la Politique Agricole 22+, les accords de libre-échange en cours de signature, la mise en place du nouveau parlement, la votation sur les deux initiatives citées ci-dessus, pour n'en évoquer que quelques-uns.

Il est déjà temps de vous souhaiter de lumineuses Fêtes de fin d'année, auprès de vos familles, amis et voisins! Nous restons à vos côtés en 2020 pour de nouvelles aventures! •



PRENDRE LES CHOSES EN MAIN

Moulin, Ferme des Verpillères, à Choulex

Visite chez Thomas et Antoine Descombes

Lancement de la gamme de lait équitable Faireswiss

Au lieu d'assumer ses responsabilités face aux incendies de forêt, notre gouvernement jette de l'huile sur le feu avec sa politique de libre-échange.

LE CONSEIL FÉDÉRAL JOUE AVEC LE FEU

RUDI BERLI
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

L'accord Mercosur conclu fin juin 2019 vise à créer la plus grande zone de libre-échange du monde avec l'Union européenne. L'UE veut ainsi économiser quatre milliards d'euros par an en droits de douane. Non seulement à cause des incendies en Amazonie et de la politique du président brésilien Jair Bolsonaro, l'accord fait l'objet de critiques massives. Martin Häusling, porte-parole des Verts pour la politique agricole au Parlement européen, explique au quotidien allemand taz: "Le Brésil crée un espace pour les pâturages et les plantations de soja - parce que l'Europe doit être approvisionnée en viande de 600 000 bovins. L'accord de libre-échange, en particulier, est l'un des moteurs des incendies dans ce pays d'Amérique du Sud. En outre, 300 000 tonnes supplémentaires de carburants agricoles nuisibles au climat doivent être acheminées vers l'UE. Les 99 000 tonnes de bœuf importées chaque année ne seront soumises qu'à des droits de douane de 7,5 pour cent au lieu des 40 à 45 pour cent précédents. 180 000 tonnes de viande de volaille seraient totalement exemptées de droits de douane. Les négociations ont débuté en 2000 et l'accord commercial doit encore être approuvé par tous les parlements nationaux des États membres de l'UE. De nombreux pays, dont l'Irlande et la France, y ont opposé leur veto. À la mi-septembre 2019, la sous-commission de l'UE du Conseil national autrichien s'est même prononcée contre cet accord. Au niveau de l'UE, le gouvernement va maintenant voter non. Le pacte est donc sur le point de s'effondrer parce que l'unanimité requise au Conseil de l'UE n'est plus en place.

ORGANISER LA RÉSISTANCE MAINTENANT. En Suisse également, l'accord signé le 23 août 2019 entre les partenaires de l'AELE et le Mercosur est largement combattu par la société civile. En un temps record, plus de 60 000 personnes ont signé une pétition contre cet accord et l'ont déposée à Berne le 30 août 2019. Les Verts, le PS et Uniterre sont prêts à participer au référendum. Les libéraux verts soutiennent le pacte économique, tandis que l'Union des agriculteurs ne peut être ralliée à l'AP22+ que si des concessions sont faites. En collaboration avec les organisations de développement et de protection des consommateurs, Uniterre critique le traité depuis sa création. Sa mise en œuvre va à l'encontre de l'Agenda 2030 et des objectifs de l'ONU en matière de développement durable (SDG), du respect de l'article 104a al. d de la Constitution suisse sur la sécurité alimentaire et le commerce durable, de la Déclaration des droits des agriculteurs et de l'Accord de Paris sur le climat.

LES INCENDIAIRES. La "plus grande réussite économique extérieure de la Suisse depuis longtemps" (NZZ) est ainsi menacée d'une résistance farouche, voire d'une défaite cuisante. D'abord, cependant, le processus d'approbation parlementaire commence. Le Conseil fédéral, en particulier le ministre de l'Économie Guy Parmelin, a l'intention de ratifier le traité au plus tard en 2021. Le commerce avec les pays du Mercosur fonctionne déjà aujourd'hui. Des marchandises d'une valeur de CHF 3,6 milliards sont exportées chaque année. Les importations s'élèvent à CHF 711 millions. 96% des exportations suisses bénéficient de concessions douanières à moyen terme. Le Secrétariat d'Etat à l'Économie SECO, en charge des négociations, parle d'économies tarifaires pouvant atteindre 180 millions de francs par an.

ABSENCE DE CONTRÔLES - PAS DE SANCTIONS. Le Conseil fédéral a déjà fait de nombreuses promesses en ce qui concerne les critères de durabilité de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. Toutefois, on manque d'informations détaillées, de force contraignante et d'un mécanisme de surveillance crédible. En vertu de l'accord Mercosur, les dispositions relatives au développement durable sont soumises au mécanisme de règlement des différends, mais pas à l'arbitrage. Sabine Weyand, directrice générale de la politique commerciale de



la Commission européenne, a déclaré le 28 août 2019 à Berlin que cela "n'aboutirait pas à des sanctions économiques". Au lieu de cela, après des consultations infructueuses, un panel d'experts serait mis en place pour enquêter sur les allégations, écrit le quotidien allemand taz. Berit Thomsen, responsable commercial du groupe de travail sur l'agriculture rurale, critique dans un communiqué de presse: "À l'avenir, nous n'importerons pas seulement de la viande bovine de ces pays, mais aussi les dommages climatiques et les conditions de production inhumaines associés à une forte production industrielle. C'est pourquoi, le 18 septembre 2019, ils ont bloqué avec l'Association fédérale des producteurs laitiers allemands (BDM) le plus grand port d'importation d'aliments pour animaux et de céréales d'Allemagne à Brake en signe de protestation avec leurs tracteurs.

DANS LES PAYS DU MERCOSUR. Au Brésil, comme en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, les droits des agriculteurs et des peuples autochtones sont massivement violés. Les grands propriétaires terriens et les investisseurs, qui causent la misère sociale, menacent la démocratie avec des milices. Tant dans l'élevage que dans la protection des végétaux, les normes sont bien en deçà des exigences suisses. Dans l'élevage, cela signifie "parcs d'engraissement", éloignant les chevaux du sol, des hormones de croissance et de l'alimentation antibiotique. Dans l'aviculture, il n'existe pas de réglementation comparable en matière de bien-être animal, les poulets sont élevés dans des troupeaux comptant jusqu'à 500 000 animaux, la limite en Suisse étant de 18 000 animaux par exploitation en élevage conventionnel et de 2 000 animaux par groupe (4000 par exploitation) dans le secteur biologique. Dans le domaine de la protection des plantes, environ 200 pesticides interdits en Suisse sont utilisés dans les cultures industrielles d'exportation, avec de graves conséquences pour la santé de la population locale, les eaux souterraines et la biodiversité.

QUI EN BÉNÉFICIE? Chaque kilogramme d'aliments importés qui est transporté à l'autre bout du monde augmente la pression de survie sur les agriculteurs locaux. Aujourd'hui déjà, plus de 200 000 tonnes de farine de soja, 16 000 tonnes de viande de volaille et 3700 tonnes de viande bovine sont importées du Mercosur. 59% des importations de viande proviennent des quatre pays d'Amérique du Sud. Les fruits, le blé, les céréales fourragères et le vin sont également importés à grande échelle. Le Pacte économique accorde aux entreprises alimentaires suisses des concessions pour le fromage, le café, la confiserie, le chocolat, les biscuits, les boissons énergétiques et les produits du tabac. En contre-

partie, les pays du Mercosur bénéficient de concessions pour des produits d'exportation tels que la viande (3 000 tonnes de viande bovine, 1 000 tonnes de poulet et 200 tonnes de porc), le fromage, les huiles comestibles (2 000 tonnes pour le soja et l'huile d'arachide), le blé destiné à la consommation humaine (1 500 tonnes), certains fruits et légumes, le miel, le fourrage, le vin rouge (35 000 hl) et des produits transformés.

LA PRESSION MONTE. La demande des viticulteurs suisses* de réduire le quota de l'OMC de 170 millions de litres à 130 millions de litres est diamétralement opposée à l'accord Mercosur, qui exacerbe les principaux problèmes de vente dans une consommation déjà en baisse. Les producteurs locaux d'oléagineux* sont également touchés. Des réductions tarifaires de 20% sur 2 000 tonnes d'huile d'arachide et d'huile de soja, qui concurrencent nos huiles de colza et de tournesol, seront accordées. Si l'on examine les statistiques d'importation de la Suisse en 2018, on constate que les pays du Mercosur sont déjà responsables d'environ un tiers des importations d'huile d'arachide en Suisse et qu'aucune importation n'est répertoriée pour l'huile de soja. Le secteur des céréales est également concerné par l'accord. Environ 1 500 tonnes de blé panifiable peuvent être importées en dehors du contingent tarifaire (voir article page 4). Même si le volume d'importation supplémentaire est faible par rapport au contingent tarifaire total d'environ 70 000 tonnes, compte tenu des quantités excédentaires de céréales panifiables ces dernières années, même de petites quantités sont trop importantes. En outre, des quantités supplémentaires de céréales fourragères peuvent être importées avec un rabais douanier. (Source: SGPV)

ÉTEINDRE LES INCENDIES. Malgré la destruction de l'environnement, la crise climatique et l'appauvrissement de la biodiversité, le Conseil fédéral poursuit sa déréglementation commerciale sans restriction. L'accord du Mercosur intensifie la concurrence en faveur de la maximisation des profits: les travailleurs et l'environnement en paient le prix. Les coûts sont transférés ou externalisés à la société, à l'environnement et aux générations futures. Elle a donc besoin de règles sociales et de tarifs commerciaux qui fixent des priorités au sens du bien commun. •

A LIRE:

"Accord de libre-échange Suisse - Mercosur : évaluation du point de vue de la protection des animaux" à télécharger gratuitement sur : www.tierschutz.com

QUI SE FAIT DU BLÉ SUR LE PAIN ?

MICHELLE ZUFFEREY
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le pain frais représente la moitié des ventes et du chiffre d'affaires du marché suisse de détail dans la catégorie Pain et articles de boulangerie. Le prix du blé panifiable payé aux paysannes et paysans a baissé de 50 % au cours des 20 dernières années. Le prix de vente moyen pour le kilo de pain frais augmente quant à lui de Fr. 0.20 chaque année depuis 3 ans. On ne sait rien, ou très peu, de la répartition de la valeur ajoutée dans les étapes intermédiaires. Difficile aussi de faire la part des choses entre les beaux discours du marché de détail et sa réelle volonté de soutenir la production suisse.

LA FILIÈRE DU BLÉ PANIFIABLE. C'est une filière complexe qui relie les paysannes et paysans, les centres collecteurs, les moulins, les entreprises de transformation, le commerce de détail et les consommatrices et consommateurs. Les céréales panifiables (en majorité du blé) sont transformées en pain frais, pain longue conservation, produits de boulangerie, pâtisserie, pâte prête à l'emploi et articles de biscuiterie et de biscuiterie.

La vente de ces produits représente 206'215 tonnes et un chiffre d'affaires annuel de 1.8 milliards de francs¹. La catégorie des pains frais représente quant à elle les 47.9% du chiffre d'affaires (864 millions de francs) et le 55.4% des ventes (114'221 tonnes) (voir graphique 1).

La catégorie des pains frais pour la période 2018-2019 réalise une augmentation de 1.2% du chiffre d'affaires par rapport à la période juillet 2017-juin 2018. Par contre en ce qui concerne les ventes, la demande pour les miches de pains et les tresses affiche un recul de 3'793 tonnes. Le chiffre d'affaires du commerce de détail, dans cette catégorie, a donc augmenté en 2019 alors que le volume des ventes est en baisse (voir graphique 2). La hausse des marges des détaillants a donc permis de compenser la baisse des ventes.

Concrètement, pour les productrices et producteurs, le prix de référence pour le kilo de blé panifiable conventionnel est de Fr. 0.53² et le prix de vente moyen du kilo de pain frais se monte à Fr. 7.60 pour les consommatrices et consommateurs (voir graphique 1 : Prix moyens Pain et articles de boulangerie). Il y a donc Fr. 7.- qui financent les différentes étapes de la transformation à la vente au détail.

LA PRODUCTION SUISSE. En 2017, les surfaces destinées à la production de blé panifiable représentaient 75'830 ha (3.4% en agriculture Bio, 33.4% en PER-Extensio et 63.1% en PER-non Extensio³). La production annuelle moyenne (2016, 2017 et 2018) de blé panifiable se monte donc à quelque 400'000 tonnes selon les chiffres de Swiss Granum.

Bio Suisse, sur la base des surfaces cultivées et des perspectives de récolte, prévoit que les entreprises de transformation pourront couvrir leurs besoins avec environ 55% de production suisse pour le blé, 75% pour le seigle et 85% pour l'épeautre.⁴

IP-Suisse met en marché quelque 120'000 tonnes produites par les paysannes et paysans qui lui sont affiliés. En 2018, la production de blé panifiable représentait une surface de 27'000 ha. Seul le blé suisse peut être utilisé dans les produits labellisés IP-Suisse qui sont donc issus à 100% de notre pays, sans produits d'importation. IP-Suisse sans Produit Phytosanitaire de synthèse⁵ est un nouveau programme qui répond aux préoccupations des consommatrices et consommateurs et qui doit être soutenu. Il y a une marge de progression intéressante car encore 60% des surfaces destinées à la culture de blé panifiable sont cultivées sans label (voir graphique 3: surfaces de production selon mode de production).

Dans le contexte actuel, il est essentiel d'encourager activement ces modes de production plus respectueux par des mesures incitatives.

1) PAIN, ARTICLES DE BOULANGERIE DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

Parts de marché Chiffre d'affaires et ventes Pain et articles de boulangerie dans le commerce suisse de détail
Évolution en %, MAT Juin 19 (année continue "Moving Annual Total" MAT)

	Selon chiffre d'affaires par catégorie	Selon ventes par catégorie
Pain frais	47.90%	55.40%
Pain longue conservation	10.10%	15.60%
Produits de la boulangerie	20.10%	12.80%
Pâtisserie	8.30%	3.90%
Pâte	6.30%	8%
Biscuiterie/biscuiterie	7.30%	4.50%

LES SANCTIONS DU MARCHÉ. Ce n'est pourtant pas ce qui se passe: Bio Suisse annonce une baisse du prix d'achat à ses membres et IP-Suisse demande à ses affiliés de réduire de 30% leurs surfaces de production en modes IP-Suisse et IP-Suisse sans produit phytosanitaire de synthèse. Bio Suisse explique dans son communiqué que "les augmentations des proportions de production suisse ont pour la transformation la conséquence que les produits céréaliers fabriqués deviennent plus chers. Des modifications des prix de référence ont donc été nécessaires pour pouvoir continuer de garantir l'attractivité et l'écoulement des céréales suisses malgré les augmentations des proportions de production suisse"⁶! IP-Suisse cherche par ces mesures à éviter une baisse trop importante des prix aux producteurs en raison des stocks réalisés ces trois dernières années grâce à de bonnes récoltes tant du point de vue de la qualité que de la quantité.

LA RÉALITÉ DU MARCHÉ DU PAIN BIO. La forte demande des consommatrices et consommateurs pour des produits labellisés Bio Bourgeon suisse et spécialement pour du pain bio Bourgeon induit une importation de blé certifié bio, la production suisse ne couvrant actuellement que 40% à 45% des besoins. Mais comme il a été dit plus haut, cette proportion va en augmentant.

L'explication donnée par Bio Suisse sur la baisse des prix du blé démontre clairement que les transformateurs rechignent à augmenter la proportion de blé suisse dans leurs préparations. Plus la part de blé importé est grande, plus juteuses seront leurs marges.

D'autant que le segment est très porteur, en effet, le pain frais Bio affiche, avec un chiffre d'affaires de 220,4 millions de francs, une croissance de 16%⁷.

LA FILIÈRE IP-SUISSE. Migros et IP-Suisse, sous l'égide de Jowa SA, travaillent en partenariat depuis une vingtaine d'années dans le domaine des céréales. Dans cet accord, Migros s'engage à "maintenir durablement à un niveau élevé la part des céréales IP-Suisse, dans les conditions toujours plus dures qui prévalent sur le marché. IP-Suisse, pour sa part, doit garantir des volumes suffisants et donc assurer la sécurité d'approvisionnement. Pour ce faire, il lui faudra aussi gérer des stocks permettant de compenser les fluctuations quantitatives et qualitatives des récoltes."⁸

Migros a annoncé le mois d'octobre passé que dès la récolte 2023, elle n'utilisera que des céréales (blé, seigle, épeautre) produites selon le cahier des charges IP-Suisse sans produit phytosanitaire de synthèse dans sa boulangerie Jowa. Quel sera l'impact de cette stratégie sur la production suisse de céréales panifiables? Assistera-t-on à une augmentation des surfaces cultivées selon le cahier des charges d'IP-Suisse? Est-ce qu'IP-Suisse gagnera de nouveaux adhérents? Ou est-ce que les membres actuels d'IP-Suisse se convertiront au label sans pesticides de synthèse?

LES IMPORTATIONS. A la production nationale s'ajoutent des importations contingentées et encadrées par un régime de protection stricte à la frontière de quelque 70'000 tonnes dont une part conséquente est du blé bio.

Parallèlement, quelque 120'000 à 130'000 tonnes de produits prêts à cuire sont également importés en Suisse. Il s'agit de produits surgelés, prêts à mettre au four comme des croissants, des pâtes prêtes à l'emploi et des viennoiseries. A cause du Cassis de Dijon, ces produits finis, qui proviennent principalement de Pologne et de Roumanie, ne sont pas taxés et ils ne doivent même pas être déclarés.⁹

UN SYSTÈME OPAQUE ET DESTRUCTEUR. Il est révoltant que les efforts des paysannes et paysans qui produisent selon des cahiers des charges exigeants doivent accepter des baisses de prix ou qu'ils doivent réduire les surfaces de production. La grande distribution, par la pression qu'elle exerce sur les prix, compromet la transition agricole vers des modes de production plus écologiques et elle va à l'encontre de la préoccupation des citoyennes et citoyens. La concurrence féroce que se font les grandes enseignes et leur besoin de se démarquer les unes des autres portent préjudice à l'agriculture suisse et ne permettent pas la mise en œuvre d'une réelle stratégie de transition. Migros et Coop, de par leur position dominante sur le marché de détail et dans le secteur de la transformation alimentaire, poussent les prix de vente des denrées alimentaires à la hausse au détriment des consommatrices et consommateurs suisses et obligent les paysannes et paysans à livrer leurs récoltes à des prix qui ne couvrent pas les frais de production.

Cette année, 25'000 tonnes de céréales panifiables, destinées à l'alimentation humaine, ont été déclassées en fourrage pour animaux, parce que la grande distribution leur préfère le blé importé. C'est un gaspillage alimentaire scandaleux.

LES REVENDICATIONS D'UNITERRE. Compte tenu de l'urgence de développer un système alimentaire plus durable, il est important qu'une production locale, écologique et socialement équitable soit renforcée par des pressions politiques et de larges alliances.

Il faut:

1. L'exclusion des denrées alimentaires du principe du Cassis de Dijon afin d'empêcher le contournement des contingents tarifaires.
2. Plusieurs motions en suspens⁹ invitent le Conseil fédéral à adapter l'Ordonnance sur les denrées alimentaires afin d'assurer la transparence pour les consommatrices et consommateurs quant à l'origine des denrées alimentaires, en particulier du pain.
3. Sous la pression de l'industrie de transformation pour produire des matières premières standardisées, le blé est désormais payé en fonction de sa teneur en protéines. Cependant, la teneur en protéines ne dit rien sur les propriétés boulangères et la qualité de l'aliment, mais est exclusi-



2) PAIN, ARTICLES DE BOULANGERIE DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

Bilan des ventes et du chiffre d'affaires Pain et articles de boulangerie dans le commerce suisse de détail
Chiffre d'affaires en millions de CHF, ventes en tonnes ,2017..2019 Juin (année glissante "Moving Annual Total"
MAT)

	VENTES en tonnes			CHIFFRE D'AFFAIRES en millions CHF		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Articles de biscuiterie et de biscotterie	9'058	9'153	9'189	127.3	129.6	131.0
Pâte	16'206	16'062	16'423	108.6	110.2	113.3
Pâtisserie / Tourtes / Gâteau roulé	8'209	8'130	7'963	153.6	150.5	149.9
Produits de la boulangerie	26'250	26'172	26'306	357.7	359.8	363.3
Pain longue conservation	31'459	32'080	32'113	183.3	184.4	182.5
Pain frais	117'965	114'264	114'221	851.7	846.3	864.4
TOTAL	209'147	205'861	206'215	1'782	1'781	1'804

SOURCES :

1. Bulletin du marché des céréales 2018/2019 (DEFR/OFAG)
2. <https://www.vsgf.ch/informationen/zollsystem/> et http://www.sgpv.ch/wp-content/uploads/191001_Stat_Tabelle-1-df.pdf
3. Source OFAG/ swiss granum
4. BIO Actualités: Céréales panifiables
5. Voir: <https://www.ipsuisse.ch/fr/directives-cereales/>
6. Communiqué de BIO Suisse du 1er juillet 2019
7. Rapport d'activité 2018 de BIO Suisse
8. Communiqué de presse Migros du 16.12.2016
9. https://www.letemps.ch/economie/pain-industriel-de-ferle-suisse-boulangers-se-revoltent?utm_source=mail&utm_medium=share&utm_campaign=article

Illustrations commandées à swiss granum et Marktanalysen de l'OFAG

3) NACH ANBAUWEISE / SURFACES DE PRODUCTION SELON MODE DE PRODUCTION (%)

	Céréales pan. Brotgetreide		Céréales fourr. Futtergetreide		Protéagineux Eiweisspflanzen		Oléagineux Ölsaaten		
	2008	2017	2008	2017	2008	2017	2008	2017	
Bio	4.0	7.8	2.1	7.0	3.8	20.5	0.9	3.4	Bio
ÖLN- Extenso	47.9	53.5	37.4	32.9	0.1	57.1	20.9	33.4	PER-Extenso
ÖLN- Nicht-Extenso	48.1	38.7	60.5	60.2	96.1	22.4	78.2	63.1	PER-pas-Extenso

Quelle: Bundesamt für Landwirtschaft
Source: Office fédéral de l'agriculture

15.02.23

vement un moyen supplémentaire d'exercer une pression sur les productrices et les producteurs.

4. La pression politique et étatique sur les prix doit être arrêtée et les prix indicatif et les prix de seuil doivent être augmentés afin de couvrir les coûts de production. L'objectif est d'atteindre un prix de Fr. 1.20/kg pour le blé biologique et de Fr. 1.-/kg pour le blé tendre produit selon les normes PER.
5. La politique des marchés publics doit promouvoir les chaînes de production artisanales, rurales et courtes!

LES MOTIONS EN SUSPENS :

- Sommaruga Carlo 19.4192 Pour un label obligatoire pour le pain suisse.
- Hiltbold Hugues 19.4215 Déclaration de l'origine et du lieu de transformation des pains et produits de boulangerie.
- Nicolet Jacques 19.4083 Garantir aux consommateurs la désignation claire du pays de provenance pour les denrées alimentaires confectionnées ou pré-confectionnées à l'étranger.

ACTION DE SENSIBILISATION À LA PROBLÉMATIQUE DU BLÉ DÉCLASSÉ:

Le 19 septembre 2019, une délégation de politiques et de boulangers sont montés à Berne pour sensibiliser les parlementaires à cette problématique du blé déclassé, qui concerne toute la filière.

La délégation était formée par Eric Emery, boulanger à Genève, en compagnie de Lisa Mazzone (Verts/GE), Hughes Hiltbold (PLR/GE), Christian Lüscher (PLR/GE), Stéphane Oberson, boulanger à Genève, Adrian Kaiser, boulanger-pâtissier à Berne, et Robert Cramer (Verts/GE), président de la Semaine du Goût. Ainsi que des représentants de Fédération suisse des producteurs de céréales.

DANS LE CANTON DE VAUD: Le 12 septembre 2017 un postulat (17_POS_006) a été déposé par Nicolat Rochat Fernandez (PSV) "demandant au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de promouvoir dans les lieux de restauration des établissements publics et parapublics (cantines des écoles professionnelles, HES, UNIL, EMS, etc.) les produits munis du label «véritable artisan». En outre, le PSV demande d'entreprendre des démarches pour que le lieu de fabrication d'un produit de boulangerie soit obligatoirement indiqué sur le produit, à l'instar d'autres produits alimentaires."

Ce postulat co-signé par Martine Meldem, Yvan Pahud, Alexandre Berthoud, Jean-Michel Dolivo, Vassilis Venizelos et Serge Melly et soutenu par une majorité des députés n'a toujours pas reçu de réponse du Conseil d'Etat. •

INITIATIVES SUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

PRISE DE POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

VANESSA RENFER
PAYSANNE, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Dans sa séance du 6 septembre 2019, le comité directeur d'Uniterre, réuni à Berne, a longuement débattu des deux initiatives visant à réduire ou supprimer l'usage des produits phytosanitaires de synthèse dans l'agriculture. Ces deux textes, "Initiative pour une Suisse sans pesticides de synthèse" et "Initiative pour une eau potable propre et une alimentation saine", font très largement débat non seulement au sein de l'agriculture, mais également auprès de la société civile, de laquelle elles sont du reste issues.

LA PREMIÈRE, DITE ÉGALEMENT FUTURE 3.0, demande, dans un délai de 10 ans, l'interdiction de l'utilisation des phytos de synthèse en agriculture mais également pour l'entretien des paysages, espaces verts et espaces publics. Elle demande également à ce que les produits importés – pour l'alimentation humaine et animale – soient exempts de ces substances. (Référence pour le texte complet de l'initiative en fin d'article). La mise en œuvre d'un tel projet serait exigeante pour l'agriculture. En effet, de nombreuses solutions seraient à trouver et mettre en place pour permettre aux familles paysannes de relever ce défi tout en assurant leurs revenus. Les bons résultats obtenus par les paysan.ne.s en agriculture biologique ne doivent pas nous faire sous-estimer les difficultés auxquelles il faudrait faire face.

CITONS PAR EXEMPLE la nécessité de trouver une importante main-d'œuvre, qualifiée, pour le 85% des fermes qui ne sont actuellement pas bio. Citons également la nécessité de faire face à une immanquable baisse de rendement, pouvant aller jusqu'à 30% selon les cultures, un point crucial alors que nous dépendons de l'étranger pour plus d'une calorie sur deux. Evoquons la nécessité vitale d'engager massivement des fonds pour la recherche publique afin de développer des outils, des méthodes de culture et des produits naturels, en vue de protéger les cultures, et de sélectionner – sans recours aux OGM, cela va de soi – des variétés de végétaux qui sauront faire face à la foi aux ravageurs et aux importants changements climatiques qui nous attendent.

RELEVONS ÉGALEMENT LA QUESTION centrale du marché. Si les agriculteurs peuvent fournir un effort supplémentaire en vue d'une production alimentaire plus écologique, ils ne peuvent en aucun cas être les seuls à en supporter les conséquences. En cas d'acceptation du texte, nous devons exiger des prix équitables, rémunérateurs et garantis, la réduction des marges indécentes réalisées par la grande distribution sur la gamme bio, l'adhésion totale des citoyen.ne.s au mouvement, et une protection adéquate de la production helvétique aux frontières. Il est en outre hors de question d'accepter un quelconque nivellement des prix vers le bas, sous prétexte que le bio deviendrait la méthode standard de production.

NÉANMOINS, DES FAMILLES PAYSANNES NOMBREUSES, plus de gens qui travaillent la terre, des structures modestes, à taille humaine, la répartition équitable de la plus-value au sein de chaque filière, l'indépendance vis-à-vis des grands groupes agro-industriels, c'est tout cela que cette initiative peut nous apporter. Et tout cela, ce n'est rien d'autre que la souveraineté alimentaire, pour laquelle nous nous battons de longue date.

C'EST POURQUOI LE COMITÉ DIRECTEUR ENCOURAGE ses membres à accepter le texte "Initiative pour une Suisse sans pesticides de synthèse", et s'engage à se battre bec et ongles pour que sa mise en œuvre ne soit pas une épreuve de plus pour les familles paysannes, mais plutôt le passage vers un nouveau chapitre.

Alors que la plupart des organisations agricoles et citoyennes de ce pays ont mis les deux initiatives sur un pied d'égalité et recommandent soit le 2x Oui, soit le 2x Non, Uniterre a choisi de les traiter séparément. En effet, si leurs buts sont très semblables, les moyens pour y parvenir sont bien différents.

L'INITIATIVE POUR UNE EAU POTABLE PROPRE et une alimentation saine souhaite conditionner l'obtention des paiements directs à plusieurs nouvelles règles, qui sont le renoncement aux pesticides de synthèse, le renoncement à l'utilisation de l'antibiothérapie prophylactique dans les troupeaux, et la détention d'animaux uniquement si leur fourrage peut être produit à 100% sur la ferme. Contrairement au premier texte, elle ne dit rien quant à la problématique des importations, et ne demande d'efforts qu'aux familles paysannes.

UN MÊME BUT LOUABLE DONC, mais un levier bien différent. Il s'agit d'un projet punitif qui désigne les familles paysannes comme seules coupables des pollutions observables dans nos cours d'eau. Dans leur argumentaire, le comité d'initiative a même l'audace d'affirmer que la population suisse paie les paysan.ne.s, via ses impôts et les paiements directs, pour polluer.

LE COMITÉ DIRECTEUR a estimé que ce texte offre une très mauvaise solution au problème en présence. S'il est bien clair que la majorité des exploitations n'auraient d'autre choix que de se soumettre aux nouvelles conditions d'obtention des paiements directs, l'initiative n'interdit de fait pas l'utilisation des produits phyto sur le territoire helvétique. Dans certaines branches de production, telles que la viticulture ou l'arboriculture, il n'est pas incensé de concevoir que des producteurs feraient le choix de poursuivre leur travail avec les substances en question.

LE POINT LE PLUS GRAVE concerne cependant les importations. En omettant volontairement ce chapitre, l'initiative fait la promotion d'une agriculture suisse bien propre en ordre, sans se soucier de ce qu'il se passe chez nos voisins, ou à l'autre bout du monde. Ne serait-ce pas là la mise en place d'un système à deux vitesses? Or, Uniterre a toujours fait la promotion d'une alimentation saine, basée sur un système de production familial, paysan, le plus respectueux possible, et cela pour toutes les couches de la population. De ce constat, le Comité directeur a conclu que l'initiative loupe totalement sa cible, raison pour laquelle il encourage les membres d'Uniterre et la population à rejeter ce texte.

LA SOCIÉTÉ CIVILE, qu'on le veuille ou non, est entrée de façon bien décidée dans le processus de décision à l'égard de nos méthodes de production. Les familles paysannes sont au-devant d'un choix: décider de ne pas en tenir compte, ou engager avec les consommatrices et consommateurs un dialogue serein et constructif, fait de compréhension mutuelle, de respect et de partenariat. Avec l'initiative pour une Suisse sans pesticides de synthèse, une demande nous est faite. On peut toujours argumenter sur la forme. Mais sur le fond, nous y voyons une belle opportunité: celle de nous rapprocher de nos clients, pas les grands distributeurs qui nous malmènent depuis bien trop longtemps, mais bien les citoyennes et citoyens de ce pays qui redécouvrent avec enthousiasme le plaisir de se nourrir avec les produits du coin. •

ALORS ON Y VA, MAIS TOUS ENSEMBLE !

EN SAVOIR PLUS:
<https://future3.ch>
www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch

SI-ABV ?? QU'EST-CE DONC...

LARA MOSER
VÉTÉRINAIRE, MEMBRE D'UNITERRE

Cette longue abréviation signifie "Système d'Information sur les AntiBiotiques en médecine Vétérinaire" et décrit l'obligation d'enregistrer les traitements antibiotiques ainsi que les remises d'antibiotiques à titre de stock en médecine vétérinaire. Ce système est entré en vigueur le 1er octobre 2019. Si cela ne vous parle toujours pas, ne vous inquiétez pas, vous n'êtes pas le-la seul-e! Revenons donc à nos moutons:

Dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la résistance aux antibiotiques (StAR), il a été décidé que toute utilisation d'antibiotiques en médecine vétérinaire en Suisse devait être enregistrée. Cet enregistrement est effectué par les vétérinaires. Concrètement, cela signifie que si Marguerite, la vache de Mme Untel souffre d'une mammite, le-la vétérinaire traitant-e n'émet pas seulement une facture à Mme Untel, mais saisit également d'autres informations dans le logiciel du cabinet, telles que la raison du traitement. Ces informations concernant le traitement effectué, ainsi que le numéro BDTA du domaine sont ensuite transmises par interface au système central de la confédération. L'objectif de cet enregistrement est d'acquérir une connaissance plus précise de l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire et aussi d'identifier les "moutons noirs", c'est-à-dire les cabinets ou exploitations qui ont une consommation plus élevée d'antibiotiques. En outre, ce système permet de mieux contrôler l'évolution de la consommation d'antibiotiques. Pour les vétérinaires, l'introduction du SI-ABV signifie une augmentation non négligeable des dépenses. Le travail en amont, par exemple l'adaptation du logiciel du cabinet, est entièrement pris en charge par les vétérinaires. Par contre, la Société des Vétérinaires Suisses SVS recommande à ses membres de répercuter sur les clients les coûts supplémentaires liés à l'enregistrement de chaque utilisation d'antibiotiques. La SVS donne un prix indicatif entre 7 et 15 francs, donc selon les cas un prix supérieur à celui du médicament.

On peut remettre en cause le sens et le but du système, d'autant plus que la médecine humaine, qui utilise également beaucoup d'antibiotiques, ne subit actuellement pas le même suivi. La stratégie de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) de laisser à la profession vétérinaire le soin d'informer les propriétaires d'animaux au sujet des changements en cours et de financer les coûts supplémentaires est cependant tout simplement médiocre. Les éleveurs-euses et les vétérinaires travaillent déjà suffisamment, et avec des marges assez petites, le travail de bénévolat pour le gouvernement fédéral n'a pas sa place! Sans compter que probablement aucun développeur de logiciels de l'OSAV n'a généreusement renoncé à son salaire pour rendre service à la communauté. •

EN SAVOIR PLUS:

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierarzneimittel/antibiotika/isabv.html>
L'OSAV se tient sans doute à votre disposition en cas de questions complémentaires.

23 SEPTEMBRE 2019 :

LANCEMENT DE LA GAMME DE LAIT ÉQUITABLE FAIRESWISS !

BERTHE DARRAS
SECÉTAIRE D'UNITERRE

Après 10 ans de luttes pour obtenir 1Fr par litre de lait, de sorte à couvrir les frais de production, après la grève du lait de 2009, ça y est ! La coopérative du Lait équitable, c'est 14 producteur.trice.s de lait des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura, Jura bernois, Bâle campagne, et ensemble ils ont lancé le lundi 23 septembre 2019 la gamme du lait équitable. Il s'agit d'une brique de lait Tetra Edge UHT entier (3,5% MG), provenant du transformateur Cremo, ainsi que cinq fromages à pâte molle de la fromagerie Grand Pré à Moudon : le Brie de Moudon, le Bourg-Mignon, le Cœur de Moudon, le St-Etienne et le Reblochon.

Les produits de la gamme se retrouvent dans tous les magasins Manor Food de Suisse et, aussi désormais, dans différentes épicerie locales, restaurants et collectivités. D'ailleurs, si vous connaissez des épicerie qui seraient intéressées, dites-leur qu'il est possible de commander le lait équitable directement au Petit Cremier !

Anne, présidente de la coopérative, Patrick, vice-président, accompagnés de Claude, André, alias Dédé, Maurus, Véronique, Suzanne, Roland, Steve, Paul, Laurent, Stéphane, Bertrand et Florian ont osé se lancer pour développer ce beau projet !

23 septembre ? Cette date ne vous rappelle-t-elle pas quelque chose ? Date hautement symbolique pour Uniterre, puisqu'un an plus tôt, nous votions pour la Souveraineté alimentaire. Nous avons peut-être perdu cette votation, mais ce lait équitable, c'est un sacré pas vers la Souveraineté alimentaire.

C'était touchant lors de la conférence de presse, qui s'est tenue dans les locaux de Cremo, d'entendre à la fois Patrick Demont, coopérateur, et Thomas Zwald, secrétaire général de Cremo, évoquer les péripéties de la grève du lait de 2009, où Patrick avait voulu mettre Paul-Albert Nobs, alors directeur du groupe laitier, dans une piscine de lait et de voir qu'aujourd'hui, une collaboration a finalement pu naître. "Nous sommes passés de la confrontation à la collaboration", ont-ils évoqués.

FAIRESWISS vient rejoindre la grande famille des laits équitables européens de l'European Milk Board (EMB). Son président Erwin Schoepges a d'ailleurs fait un témoignage émouvant lors de cette même conférence de presse.

De nombreux messages de sympathie ont été envoyés à la coopérative ; ce qui nous conforte dans l'idée qu'un tel projet a toute sa place et sa légitimité.

Uniterre est très fier de tout le travail accompli par la coopérative, par ses membres. Ce fut un accouchement dans la douleur mais le beau bébé qui en est sorti en valait bien la peine !



SWISSMILK GREEN VERSUS LE LAIT ÉQUITABLE FAIRESWISS

Il semblerait qu'une certaine confusion existe entre swissmilk green et Faireswiss. Alors, voici quelques explications :



SWISSMILK GREEN, c'est un nouveau standard de production du lait mis en place depuis le 1er septembre 2019. Il s'agit de 10 exigences autour des thématiques de l'alimentation et du bien-être animal. Ce standard a été initié par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL). Les paysan.ne.s qui remplissent le standard doivent normalement toucher 3 centimes supplémentaires par litre de lait pour le segment A (marché Suisse). A ce jour, près de deux tiers des producteur.trice.s de lait de centrale remplissent les exigences de ce standard. La plupart des organisations membres de l'Interprofession Lait se sont engagées dans ce programme, comme par ex. la Coop et l'ensemble des transformateurs.



FAIRESWISS, c'est un label qui garantit 1 Fr. versé aux producteur.trice.s de lait. Les producteur.trice.s de la coopérative doivent certes respecter certains critères de durabilité mais la priorité du projet Faireswiss est la juste rémunération des producteur.trice.s de lait afin de parvenir à en vivre. Il s'agit d'un projet solidaire où 35 centimes par litre de lait vendu seront reversés à chaque coopérateur.trice.

EN SAVOIR PLUS:
www.le-lait-equitable.ch

PAYSANNES, PAYSANS

MOBILISEZ-VOUS ! MANIFESTE POUR UN MARCHÉ JUSTE ET ÉQUITABLE

À la suite de la crise que traverse la production viti-vinicole et agricole, plusieurs paysans et paysannes d'Uniterre ont lancé l'idée d'un Manifeste.

SON CONTENU ? Ce manifeste dénonce le libre marché qui détruit, dans le monde entier, la paysannerie et le climat. Mais aussi l'incohérence de nos politiques qui, d'un côté, nous parle de crise climatique, environnement, développement durable et de l'autre, continue à signer des accords de libre-échange qui vont faciliter les importations de produits agricoles et détruire l'agriculture suisse.

SON OBJECTIF ? Réveiller les milieux politiques et alerter les élus à Berne de l'importance capitale de maintenir une agriculture indigène, diversifiée, familiale, respectueuse des humains, de la terre et des animaux.

MERCI !

Ce manifeste est à destination des paysannes et paysans.

ALORS RDV SUR LE SITE D'UNITERRE POUR DÉCOUVRIR LE MANIFESTE ET LE SIGNER

<https://uniterre.ch/fr/thematiques/paysans-paysannes-mobilisez-vous-manifeste-pour-un-marche-juste-et-equitable>

UN IMMENSE MERCI !

à nos fidèles membres qui ont déjà payé leur cotisation 2019!

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à nous ces prochaines semaines, afin que nous puissions continuer notre travail pour les familles paysannes!

COMMENTAIRE: QUELLE POLITIQUE AGRICOLE AU SEIN DU NOUVEAU PARLEMENT ?

MATHIAS STALDER
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Daniel Salzmänn, dans le dossier du Schweizerbauer du 5 octobre 2019, décrit l'élection au Conseil national comme un "choix du destin pour les agriculteurs". D'importantes questions agricoles, telles que la Vue d'ensemble du Conseil fédéral, ne pouvaient être rejetées que par une faible majorité, écrit-il. L'Union suisse des paysans (USP) compte 27 membres du Conseil national et trois membres du Conseil des Etats pour représenter ses intérêts (contre 30 au cours de la législature précédente). Le renforcement des Verts et des Vert'Libéraux a fait craindre un changement d'orientation vers des exigences plus élevées en faveur de l'environnement et du bien-être animal. Le conseiller national UDC Werner Salzmänn (BE) s'exprime très clairement dans une interview au journal Bauernzeitung: "Je suis très préoccupé par la politique agricole. Bien sûr, nous sommes aussi prêts, comme chaque agriculteur, à faire quelque chose pour une agriculture durable et écologique, mais ce qui est à l'ordre du jour, c'est d'éradiquer pratiquement l'agriculture en Suisse en faveur d'une écologie que l'on ne peut pas du tout mettre en oeuvre correctement".

SUIVRE OU DÉVELOPPER DE NOUVELLES POSITIONS

Le glissement à gauche du Conseil national et du Conseil des Etats aura certainement un impact sur la politique agricole. Adrian Krebs, rédacteur en chef du Bauernzeitung, l'explique clairement dans un commentaire en ligne: "Par exemple, il y a des Verts qui se sont déjà fait un nom dans la politique agricole, mais qui ne veulent pas suivre les positions de l'USP sans broncher. Cela signifie que la nouvelle délégation est devenue plus exigeante dans sa gestion et qu'elle aura besoin, pour arriver à un accord, de compromis dont elle n'avait généralement pas besoin jusqu'à présent parce qu'elle pouvait compter sur une majorité solide, quoique relativement étroite en plénière". Conclusion d'Adrian Krebs: "Les responsables de la politique agricole, largement dominés par les classes moyennes, ne pourront donc guère éviter de forger de nouvelles alliances et d'avaloir quelques couleuvres écologiques en même temps, sous peine d'essuyer des défaites".

LES PRÉOCCUPATIONS DE L'USP SONT-ELLES AUSSI LES NÔTRES ?

Nous savons par expérience avec l'initiative pour la souveraineté alimentaire mais aussi avec l'accord de libre-échange avec la Malaisie que l'USP n'est pas ou pas toujours un partenaire fiable pour nous. Nos alliés politiques au Palais fédéral provenaient principalement des rangs des Verts et du PS lors de la campagne pour notre initiative. À cet égard, notre alliance sort renforcée de ce dimanche de vote. Certains de nos alliés peuvent maintenant siéger au Parlement. Et aujourd'hui, nous devons nous appuyer sur cette alliance et la renforcer sous la forme du groupe parlementaire pour la souveraineté alimentaire afin d'influencer la future politique agricole dans notre sens, car de grands défis nous attendent, comme la PA22+ et l'accord avec le Mercosur. •



PRESTATAIRE DE TRAVAIL ATTELÉ INDÉPENDANT.

Pour la conduite de chevaux de trait
Détenteur d'une formation professionnelle
Disposant de son cheval
Pour prestation entre 50 et 100%
Activité
Travail du sol (Machines fournies)
Conduite de calèche pour visite du domaine
Accueil et encadrement de client ou de classe d'école.
Participer à l'activité viticole au sein d'une petite équipe.

Renseignement tél 078 622 95 26
Cordialement.
Yves Batardon
www.mermiere.ch

RECHERCHE DE TERRAIN POUR WEEK-END SCOUT CANTONAL !

Chaque année, les éclaireur.ses de tout le canton de Genève se retrouvent pour mesurer leurs techniques scout, leurs habiletés et leur motivation. Évènement marquant de l'année scout l'ambiance est aux rencontres et mises au défi ! L'Association du Scoutisme Genevois est à la recherche d'un terrain pouvant accueillir environ 400 personnes sous tentes pour le week-end du 16-17 mai 2020. Il est nécessaire que le lieu donne accès à de l'eau potable en quantité suffisante, un espace ouvert (champ) pouvant servir d'air de jeu, un accès à de la forêt et la possibilité de cuisiner sur des feux. La tenue d'une telle manifestation sera à coup sûr une expérience inoubliable et marquante ! Une participation financière est envisagée. Si vous avez un terrain à faire découvrir, que la foule et l'animation ne vous fait pas peur et que vous êtes intéressé.e par l'aventure. Merci de contacter Jérémie Kormann, Dürrbach par e-mail : jerkormann@gmail.com.

AGENDA

Habiter la terre, du jardin planétaire à la ville fertile
jeudi 16 janvier 2020, 20:00
Galerie Forum Meyrin, Place des Cinq-Continents 1,
1217 Meyrin

Cultur'Café : Demain, nourrir la ville
mardi 28 janvier 2020, 18:30
Galerie Forum Meyrin, Place des Cinq-Continents 1,
1217 Meyrin

Rencontre commission jeunes
week end du 18-19 janvier
Lieu à confirmer vers Fribourg

Conseil des droits de l'homme à Genève
du 24 février 2020 au 20 mars 2020
Des délégué.e.s de La Via Campesina seront à Genève durant une semaine. Les membres d'Uniterre intéressés pourront les rencontrer et participer à une journée de négociation au Palais des Nations. Plus d'informations en Janvier 2020.

Manifestation: La nourriture est politique!
samedi 22 février 2020, 14h, Palais fédérale, Berne
Pour une agriculture sociale, paysanne et agro-écologique.

AGENDA COMITÉ

Vendredi 06.12.2019, 09.30h, Yverdon

AG :21.Mars 2020, Yverdon
Vous êtes les bienvenus.e.s

LES SECTIONS D'UNITERRE

Les sections cantonales sont la colonne vertébrale d'Uniterre. Devenez membres et engagez-vous dans le travail des sections !

Neuchâtel Philippe Reichenbach 079 640 89 63

Genève Ruedi Berli 078 707 78 83

Fribourg Laurent Curty 079 508 86 35

Vaud André Muller 021 652 75 50

Jura 021 601 74 67

Chablais Pierre Moreillon 024 499 21 17

Deutschschweiz Mathias Stalder 076 409 72 06

IMPRESSUM

Secrétariat / Publicité
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,
021 601 74 67 www.uniterre.ch info@uniterre.ch

Responsable du journal
Ulrike Minkner, u.minkner@uniterre.ch
Michelle Zufferey, m.zufferey@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse
Claude Mudry, 079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch

Traductions
Stefanie Schenk
Pascal Mulchi
Michael Huber
Büro Uniterre

Photographies/ Illustrations
Eric Roset Une, 2, 7
Daniel Müller 3

Imprimerie
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.

RESPIBOL BOLUS aux plantes
Soutien respiratoire
veaux, élevage et engraissement

LGC SA 026 913 79 84
1627 Vaulruz www.lgc-sa.ch

LE COURRIER

Votre
abonnement,
la garantie
d'un média
indépendant

Essai Web
2 mois: CHF 19.-

www.lecourrier.ch

Crésus

Uniterre utilise les logiciels Crésus. Et vous ?
Crésus Comptabilité, Crésus Salaires et Crésus Facturation : le trio gagnant
Avec plan comptable pour l'agriculture. www.cresus.ch